



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Rémunération des salariés

État et évolution comparés

2010

Faits saillants



COMPARAISON DE RÉMUNÉRATION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Des résultats détaillés sont fournis pour chacune des composantes de ce secteur.
- ❑ La comparaison est également effectuée selon le facteur de syndicalisation pour l'ensemble des autres salariés québécois et ceux du secteur privé.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des débours qui considère les coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales¹ : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées).

- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2010 et porte sur les entreprises de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus, qui comptent généralement au moins 200 employés.
- ❑ L'examen de 76 emplois repères répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié régulier à temps plein de l'administration québécoise sur trois. Une part importante des salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe et pertinente sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants. Lorsque seuls les emplois vraiment comparables sont pris en compte, la couverture passe à près de 100 %.

Selon l'entente de principe négociée dans l'administration québécoise, un ajustement salarial de 0,5 % devrait être versé rétroactivement au 1^{er} avril 2010. Les conventions collectives n'étant pas encore signées lors de l'impression du présent rapport, les résultats qui y sont diffusés n'en tiennent donc pas compte.

1. Certains coûts de la rémunération globale ne sont pas pris en compte dans le cadre de la comparaison, comme ceux reliés à la rémunération variable et à la sécurité d'emploi.

Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

Administration québécoise	Autres salariés québécois (ASQ) ¹	
	Secteur privé ²	Secteur « autre public »
• Fonction publique - Ministères - Organismes gouvernementaux³ - Fonds spéciaux • Éducation - Commissions scolaires - Cégeps • Santé et services sociaux - Agences régionales de la santé et des services sociaux - Centres hospitaliers - Centres d'hébergement (CHSLD) - Centres de réadaptation - Centres locaux de services communautaires - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse	- Mines - Manufacturier - Transport et entreposage - Communications - Commerce de gros et de détail - Finance, assurances et immobilier - Services aux entreprises - Hébergement et restauration - Autres services	- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres) - Administration fédérale au Québec - Entreprises fédérales au Québec - Universités - Administrations municipales - Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon le statut de syndicalisation des salariés.

2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.

3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

RETARD SALARIAL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE FACE À TOUS LES SECTEURS

- Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 10,4 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 7,0 % face à celui des salariés du secteur privé.
- Les retards sont supérieurs à 13 % dans la comparaison avec les syndiqués de même qu'avec le secteur « autre public » et trois de ses composantes. Le retard le plus marqué est observé par rapport à l'administration fédérale (–18,2 %). À l'opposé, c'est dans la comparaison avec le secteur privé non syndiqué que le retard le moins important est noté (–3,2 %).

RÉMUNÉRATION GLOBALE : RETARD FACE AUX AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS ET AUX SYNDIQUÉS...

- L'administration québécoise affiche un retard de 5,6 % face à l'ensemble des autres salariés québécois sur le plan de la rémunération globale.
- Un retard est également noté par rapport au secteur « autre public » (–22,2 %) et toutes ses composantes ainsi que face aux syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé).

... MAIS PARITÉ AVEC LE SECTEUR PRIVÉ ET AVANCE VIS-À-VIS DES NON-SYNDIQUÉS

- La rémunération globale des employés de l'administration québécoise est à parité avec celle des employés du secteur privé.
- Des avances sont observées par rapport aux non-syndiqués, soit de 6,9 % dans la comparaison avec l'ensemble des autres salariés québécois non syndiqués et de 7,8 % face aux non-syndiqués du secteur privé.

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	–10,4	–5,6
Autres salariés québécois syndiqués	–15,4	–18,3
Autres salariés québécois non syndiqués	–3,5	6,9
Privé	–7,0	=
Privé syndiqué	–13,4	–11,5
Privé non syndiqué	–3,2	7,8
« Autre public »	–16,7	–22,2
Administration municipale	–16,3	–29,6
« Entreprises publiques »	–17,2	–27,0
Universitaire	–8,0	–10,2
Administration fédérale	–18,2	–18,3

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
- Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
- Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

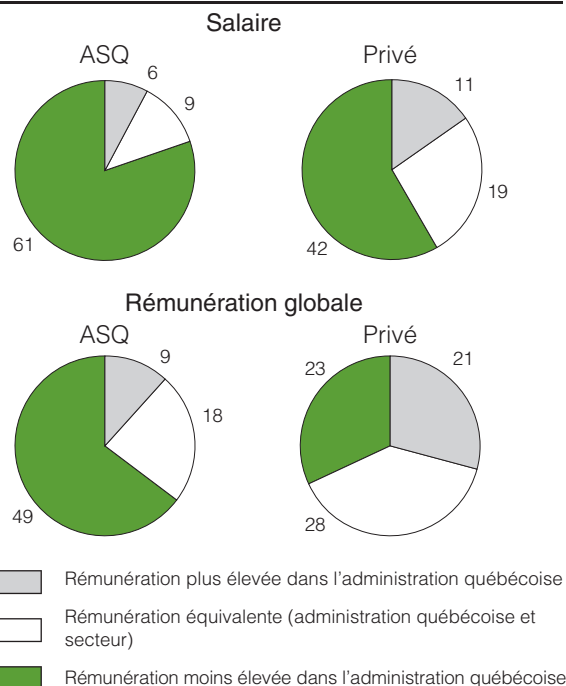
SALAIRE : BEAUCOUP D'EMPLOIS EN RETARD

- Pour plus des trois quarts des emplois et de l'effectif, l'administration québécoise affiche un retard salarial face aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour près de 6 emplois sur 10, représentant 38 % de l'effectif.

RÉMUNÉRATION GLOBALE : RÉSULTATS PLUS PARTAGÉS

- En ce qui concerne la rémunération globale, près des deux tiers des emplois, qui regroupent plus de la moitié de l'effectif (53 %), montrent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois.
- La parité de l'administration québécoise avec le secteur privé est constatée pour 39 % des emplois, soit presque le tiers (31 %) de l'effectif.

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémunération globale	Salaire	Rémunération globale
Professionnels	-12,5	-7,1	-9,8	=
Techniciens	-13,1	-6,7	-8,9	=
Employés de bureau	-10,5	-6,2	-6,5	=
Employés de service	=	9,0	6,8	14,5
Ouvriers	-27,8	-29,1	-31,0	-27,7

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
 ■ Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
 ■ Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

CATÉGORIES D'EMPLOIS : RETARDS FRÉQUENTS SUR LE PLAN SALARIAL ...

- Quatre catégories d'emplois sur cinq accusent un retard salarial de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois ; la parité est toutefois notée chez les employés de service.
- Face au secteur privé, quatre catégories sont en retard, alors que les employés de service sont en avance.

... MAIS STATUTS DIFFÉRENTS POUR LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

- Sur le plan de la rémunération globale, quatre catégories d'emplois montrent un retard de l'administration québécoise sur les autres salariés québécois, une avance étant notée chez les employés de service.
- Dans la comparaison entre l'administration québécoise et le secteur privé, trois catégories d'emplois affichent la parité ; les employés de service sont en avance alors que les ouvriers sont en retard.

MAXIMUMS NORMAUX DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE EN RETARD

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé dans les trois catégories d'emplois considérées ; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard face à ceux de tous les autres secteurs de comparaison dans les catégories « Techniciens » et « Employés de bureau ». Chez les professionnels, un retard est noté dans la comparaison avec tous les secteurs, à l'exception de celle avec le secteur privé syndiqué où la parité est observée.
- ❑ Les professionnels de l'administration québécoise sont, dans leur échelle salariale, à une position similaire à celle qu'occupent leurs homologues de six secteurs comparés, mais sont moins avancés que les professionnels de cinq secteurs. Par ailleurs, dans presque toutes les comparaisons, la situation de l'administration québécoise est meilleure sur le plan du maximum normal que sur celui du salaire.
- ❑ Pour leur part, les techniciens de l'administration québécoise sont plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues de sept des secteurs comparés, moins avancés dans un seul cas et à parité dans les trois autres comparaisons. La situation de l'administration québécoise est meilleure sur le plan des salaires que sur celui des maximums normaux dans la comparaison avec quatre secteurs, alors que le contraire n'est observé qu'une seule fois; aucune différence significative n'est notée à cet égard vis-à-vis de six secteurs.
- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise sont généralement plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues des autres secteurs. Ils affichent donc une meilleure situation comparative sur le plan des salaires que sur celui des maximums normaux vis-à-vis de la plupart des secteurs.
- ❑ Environ 58 % des professionnels, 42 % des techniciens et 35 % des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Par contre, les échelles salariales de l'administration québécoise ne comportent pas de tels maximums.

Comparaison des échelles salariales

	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal ¹	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	72 355	75,0*	79 669	-10,1	78,1*	77 486	-7,2	77,0*
Techniciens	48 292	83,5	55 595	-15,1	76,4	54 427	-12,7	70,0
Employés de bureau	36 964	93,4	42 973	-16,3	71,4	42 301	-14,4	65,9

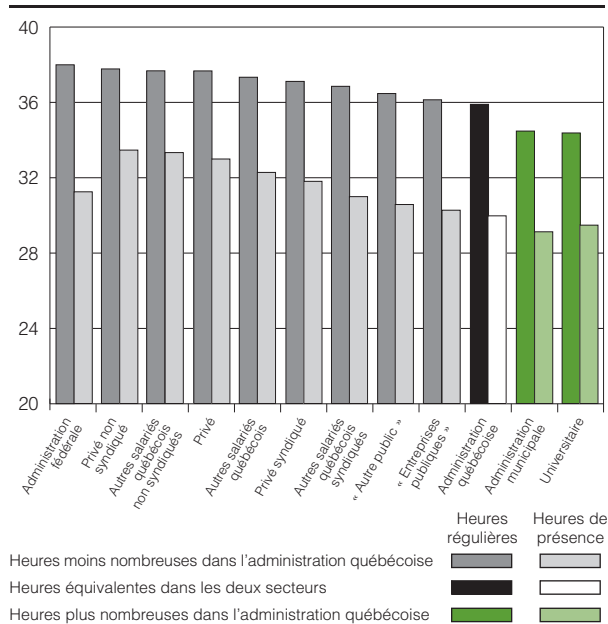
* Indique la parité des deux secteurs (administration québécoise et secteur)

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables dans la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE ET AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS : COÛTS TOTAUX SIMILAIRES

- L'administration québécoise dépense plus pour l'ensemble des avantages sociaux et des heures chômées payées (39,3% du salaire) que dans le secteur privé et chez les non-syndiqués. Les coûts sont identiques à ceux notés chez les autres salariés québécois, mais inférieurs à ceux observés chez les syndiqués ainsi que dans le secteur « autre public » et ses composantes.
- Les régimes de retraite coûtent plus cher dans l'administration québécoise que chez les non-syndiqués, mais moins que chez les autres salariés québécois, les syndiqués ainsi que dans le secteur « autre public » et ses composantes; les coûts du secteur privé sont par ailleurs similaires. Quant aux régimes d'assurance, l'administration québécoise dépense moins que tous les secteurs comparés.
- Les heures chômées payées coûtent plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois, dans le secteur privé (syndiqué ou non) et chez les ASQ non syndiqués. Cependant, les coûts y sont équivalents à ceux observés chez les ASQ syndiqués et dans le secteur universitaire, mais moindres que ceux notés dans le secteur « autre public » et ses trois autres composantes.

Heures hebdomadaires de travail



Débours pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et les heures chômées payées (en % du salaire)

	Régime de retraite	Assurances	Heures chômées payées	Total des débours
Administration québécoise	6,5	3,5	16,3	39,3
Autres salariés québécois	8,3	4,8	14,3	39,8
Autres salariés québécois syndiqués	11,3	5,1	16,1	45,1
Autres salariés québécois non syndiqués	5,0	4,6	12,1	33,8
Privé	5,9	5,0	12,7	35,9
Privé syndiqué	8,4	6,3	14,4	42,2
Privé non syndiqué	4,7	4,6	11,9	33,4
« Autre public »	12,8	4,8	17,1	47,0
Administration municipale	15,0	5,1	17,6	51,0
« Entreprises publiques »	16,3	4,2	16,5	49,4
Universitaire	8,9	3,8	16,2	40,5
Administration fédérale	10,5	5,3	17,8	45,9

- Débours plus élevés dans l'administration québécoise
- Débours équivalents (administration québécoise et secteur)
- Débours moins élevés dans l'administration québécoise

SEMAINE DE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PLUS COURTE QUE CELLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- La semaine régulière de travail est plus courte dans l'administration québécoise que dans la plupart des secteurs comparés, mais plus longue que celles du secteur universitaire et de l'administration municipale.
- Les mêmes constats sont faits au chapitre des heures de présence au travail.
- L'administration fédérale affiche les heures régulières les plus nombreuses, alors que le secteur universitaire présente le nombre le moins élevé.

ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

COMPARAISON SALARIALE 2009-2010 : AFFAIBLISSEMENT DE LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PAR RAPPORT AUX AUTRES SALARIÉS QUÉBÉ- COIS

- ❑ La situation comparative de l'administration québécoise s'est également affaiblie par rapport à 8 des 10 autres secteurs de comparaison.
- ❑ L'affaiblissement le plus important est noté dans la comparaison avec l'administration fédérale (-4,2 points de pourcentage). Face aux autres secteurs, la différence entre les écarts varie de -2,2 points de pourcentage dans la comparaison avec les autres salariés québécois syndiqués à -3,4 points de pourcentage vis-à-vis de l'administration municipale et du secteur universitaire.
- ❑ Par rapport au secteur privé et aux salariés syndiqués de ce secteur, la situation comparative de l'administration québécoise quant au salaire est demeurée stable entre les deux années.

Différence entre les écarts salariaux de 2009 et 2010, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (en points de %)

Secteur	Écarts		Différence ¹
	2010	2009	2010 moins 2009
	%		points de %
Autres salariés québécois	-10,4	-8,7	-1,7
Privé	-7,0	-6,0	-1,1
« Autre public »	-16,7	-13,5	-3,1
Administration municipale	-16,3	-12,9	-3,4
« Entreprises publiques »	-17,2	-14,1	-3,1
Universitaire	-8,0	-4,6	-3,4
Administration fédérale	-18,2	-14,1	-4,2
Autres salariés québécois syndiqués	-15,4	-13,2	-2,2
Autres salariés québécois non syndiqués	-3,5	-0,7*	-2,9
Privé syndiqué	-13,4	-12,4	-0,9
Privé non syndiqué	-3,2	-0,2*	-2,9

* Indique la parité des deux secteurs

1. La différence peut être plus élevée ou plus faible que le résultat de la soustraction en raison des arrondissements.

-  Amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise
-  Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise
-  Affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise

DONNÉES DU RAPPORT ET ENTENTE DE PRINCIPE DANS L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE

Une brève analyse des résultats du présent rapport, en incorporant aux données salariales de l'administration québécoise l'ajustement de 0,5 % prévu dans l'entente de principe pour le 1^{er} avril 2010, montre que :

- ❑ Les résultats en termes de statuts comparatifs (avance, parité, retard) pour l'ensemble des emplois repères ne changeraient pas, soit :
 - ◆ retard salarial de l'administration québécoise face à tous les secteurs comparés ;
 - ◆ sur le plan de la rémunération globale, retard face aux ASQ et avance vis-à-vis du secteur privé.
- ❑ Les écarts salariaux et de rémunération globale pour l'ensemble des emplois repères seraient généralement différents des écarts présentés de 0,4 à 0,6 point de pourcentage.

ÉCONOMIE DU QUÉBEC : RETOUR À LA CROISSANCE EN 2010

- Au premier semestre de 2010, le produit intérieur brut (PIB) réel du Québec augmente de 2,7 %, après avoir régressé de 1,0 % en 2009. La conjoncture récente montre quatre trimestres consécutifs de croissance de l'économie.
- La croissance en 2010 est appuyée par la consommation, les investissements des entreprises en construction résidentielle ainsi que par les dépenses des administrations publiques; elle est toutefois ralentie par la persistance d'un fort déficit du solde du commerce extérieur.
- Les analystes s'attendent à un maintien de la croissance en 2010, suivi d'une décélération en 2011 en raison, notamment, d'une croissance plus lente des composantes de la demande finale.

AUGMENTATION DE LA DEMANDE INTÉRIEURE

- La hausse des dépenses de consommation ralentit en 2009 (+0,9 %). Cependant, la tendance se retourne, car ces dépenses progressent de 3,7 % au premier semestre de 2010. Pour l'an prochain, les analystes prévoient une croissance, mais plus faible qu'en 2010.
- La hausse des investissements au premier semestre de 2010 (+9,4 %) marque un retournement par rapport à 2009 (-3,6 %). Ce rebond est surtout attribuable aux investissements des entreprises (notamment en construction résidentielle), mais aussi à ceux des administrations publiques. Les analystes s'attendent à une nette avancée des dépenses d'investissement en 2010, suivie d'un coup de frein en 2011.
- Les dépenses publiques courantes augmentent de 3,1 % au premier semestre de 2010, soit leur plus forte croissance depuis 2003 (+3,4 %). Ces dépenses progressent ainsi pour une treizième année de suite. Les analystes prévoient une croissance inférieure à 3 % en 2010, et un ralentissement en 2011.
- Le déficit du solde du commerce extérieur continue de freiner la croissance du PIB en 2010. Au premier semestre, les importations augmentent (+6,5 %) nettement plus que les exportations (+0,7 %) compte tenu, surtout, de la vigueur persistante du dollar canadien. Selon les analystes, les exportations

Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 1998 à 2010² (en %)



1. Au prix du marché, base 2002.

2. Pour les six premiers mois de 2010 en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB, au Québec, en 2008, 2009 et 2010 et prévisions pour 2010 et 2011 (en %)¹

	2008	2009	2010	Prévisions
			Cumul 6 mois	
PIB	1,0	-1,0	2,7	2010: 2,7 à 3,0 2011: 2,1 à 3,1
Consommation	3,3	0,9	3,7	2010: 3,5 à 4,3 2011: 2,0 à 2,9
Investissements privés et publics	0,7	-3,6	9,4	2010: 10,1 2011: 2,5
Dépenses publi- ques courantes en biens et services	2,2	2,8	3,1	2010: 2,5 à 2,6 2011: 1,4 à 2,4
Exportations	-2,5	-11,9	0,7	2010: 0,3 2011: 2,9
Importations	0,4	-9,1	6,5	2010: 5,2 2011: 3,1

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

vont croître faiblement en 2010 et un peu plus en 2011, tandis que les importations présenteraient une forte croissance en 2010, mais modérée en 2011.

DOLLAR : VIGUEUR PERSISTANTE EN 2010

- En 2010, le dollar canadien se maintient à un taux près de la parité avec le dollar américain. Pour les neuf premiers mois de 2010, il se situe à 96,6 cents américains, en forte réévaluation par rapport au début de 2009 (creux en mars 2009 avec 79,1 cents).
- Pour les neuf premiers mois de 2010 (+1,2 %), l'inflation est plus élevée qu'en 2009 (+0,6 %), mais l'est moins qu'en 2008 (+2,1 %). Au début de l'année 2010, les coûts de l'énergie accélèrent la croissance des prix, mais leur effet s'amenuise en cours d'année. L'inflation ralentit entre le premier trimestre 2010 (+1,9 %) et le troisième (+0,7 %).
- Le taux des bons du Trésor à trois mois passe de 0,4 % en 2009 à 0,5 % pour les neuf premiers mois de 2010. La tendance est à la hausse entre le premier trimestre 2010 (+0,2 %) et le troisième (+0,7 %).

Indicateurs monétaires du Québec en 2009 et 2010 et prévisions pour 2010 et 2011

	2009	2010			Prévisions
		T1	T2	T3	
IPC ¹ (en %)	0,6	1,9	1,1	0,7	2010 : 1,2 à 1,5 2011 : 1,9 à 2,8
Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois)	0,4	0,2	0,4	0,7	2010 : 0,5 à 0,9 2011 : 1,3 à 2,2
Taux de change (huard en cents américains)	87,6	96,1	97,3	96,2	2010 : 93,5 à 96,7 2011 : 97,0 à 99,9

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (2002 = 100).

- Selon les analystes, l'inflation serait modeste en 2010, mais à la hausse en 2011, comme les taux d'intérêt. Le huard, déjà élevé, frôlerait la parité avec le dollar américain en 2011.

MARCHÉ DU TRAVAIL

REPRISE DE L'EMPLOI

- L'emploi augmente de 1,8 % (+69 500) pour les neuf premiers mois de 2010, après un recul de 1,0 % en 2009. Tant l'emploi à temps partiel (+35 500; +4,9 %) que celui à temps plein (+33 900; +1,1 %) contribuent à cette hausse. Seul le secteur des services génère de nouveaux emplois (+77 900; +2,6 %), celui des biens accusant un recul (-8 600; -1,0 %) pour une deuxième année.
- La création nette d'emplois en 2010 profite plus aux hommes (+50 200) qu'aux femmes (+19 100). Les 25 ans et plus (+52 400) bénéficient d'une bonne part des emplois créés, les 15-24 ans en obtenant 17 100; ces derniers représentent 14,3 % de l'emploi total en 2010.
- Le taux de chômage moyen des neuf premiers mois de 2010 (8,0 %) est plus bas de 0,5 point de pourcentage que celui de l'ensemble de l'année 2009; il est toutefois supérieur au taux de 7,2 % observé en 2008 et 2007. Si la tendance se maintient, l'année 2010 pourrait être la première depuis le début de la série chronologique où le taux de chômage canadien dépasse celui du Québec.
- Le taux d'emploi moyen des neuf premiers mois de 2010 est de 60,1 %, en hausse par rapport au taux annuel de 2009 (59,7 %); il se maintient au-dessus

Marché du travail au Québec en 2008, 2009 et 2010 et prévisions pour 2010 et 2011 (en %)

	2008	2009	2010	Prévisions
			Cumul 9 mois	
Emploi ¹	0,8	-1,0	1,8	2010 : 1,8 à 2,1 2011 : 1,0 à 2,0
Population active ¹	0,8	0,3	1,2	..
Taux de chômage	7,2	8,5	8,0	2010 : 7,9 à 8,2 2011 : 7,1 à 7,9
Taux d'emploi	60,9	59,7	60,1	..
Taux d'activité	65,7	65,2	65,3	..

.. Donnée non disponible

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

des 60 % depuis le mois d'avril. Le taux d'activité augmente peu et s'établit à 65,3 % en 2010 (65,2 % en 2009).

- Pour l'ensemble de 2010, les analystes prévoient une croissance de l'emploi se situant entre 1,8 % et 2,1 %; le taux de chômage se fixerait entre 7,9 % et 8,2 %. Les analystes s'attendent à une légère décélération de la croissance de l'emploi en 2011 et à une baisse du taux de chômage.

CROISSANCE RÉELLE POSITIVE POUR TOUS LES SALARIÉS SYNDIQUÉS EN 2010

- La croissance moyenne des échelles salariales des salariés québécois syndiqués (autres que ceux de l'administration québécoise) indique un gain de pouvoir d'achat de 1,1 % pour les trois premiers trimestres de 2010.
- Une croissance réelle positive est observée dans tous les secteurs analysés. Les gains de pouvoir d'achat varient de 0,4 % dans le secteur fédéral à 1,6 % dans le secteur universitaire.
- Dans l'administration québécoise, aucune clause salariale n'est en vigueur pour 2010.

TRÈS FORTE PROPORTION D'AUGMENTATIONS SALARIALES ÉGALES OU SUPÉRIEURES AU TAUX D'INFLATION

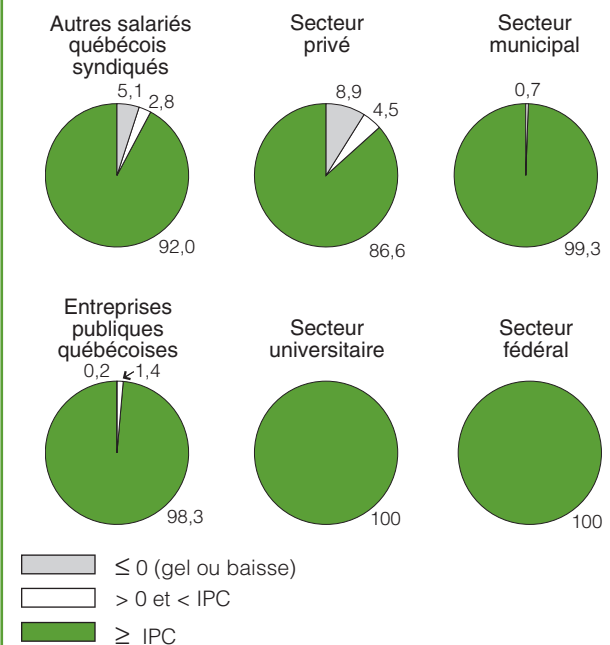
- En 2010, tous les salariés syndiqués des secteurs universitaire et fédéral bénéficient d'augmentations salariales égales ou supérieures à la croissance de l'IPC; c'était aussi le cas en 2009 pour le secteur fédéral, alors que le secteur universitaire affichait une proportion plus faible (83,7 %).
- La quasi-totalité des salariés du secteur municipal et des entreprises publiques québécoises profitent d'une hausse égale ou supérieure à la croissance de l'IPC en 2010 (respectivement 99,3 % et 98,3 %) et c'était aussi le cas en 2009. Les salariés du secteur privé sont proportionnellement moins nombreux dans cette situation, 86,6 % d'entre eux obtenant ce niveau d'augmentation (en baisse par rapport à 2009).
- La proportion de salariés syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise recevant des augmentations de leur structure salariale inférieures à la croissance de l'IPC est très faible en 2010, comme en 2009.
- Les gels et baisses de salaire sont peu nombreux en 2010; les salariés visés proviennent presque tous du secteur privé.

Croissance salariale en vigueur en 2010 pour les salariés syndiqués au Québec¹ (en %)

	Nominale	Réelle
Autres salariés québécois syndiqués	2,3	1,1
Privé	2,3 ²	1,1 ²
Municipal ³	2,4	1,2
Entreprises publiques québécoises	2,7	1,5
Universitaire	2,8 ²	1,6 ²
Fédéral ^{3,4}	1,6	0,4

- Données préliminaires : trois premiers trimestres de 2010.
- Ces données reposent sur un nombre limité de salariés.
- Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises publiques.
- Le taux de croissance salariale a été calculé à partir de trois sources : le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en date du 8 novembre 2010, l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2010* de l'ISQ et la banque de conventions collectives du ministère du Travail du Québec.

Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2010¹ (en %)



- Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au troisième trimestre de 2010 (données préliminaires).

ENTENTES DERNIÈREMENT SIGNÉES : TAUX LÉGÈREMENT À LA HAUSSE CHEZ LES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- ❑ Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Aucune convention n'a été signée en 2009 ni au cours des trois premiers trimestres de 2010 dans l'administration québécoise. Par conséquent, l'analyse porte essentiellement sur les salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise.
- ❑ Chez les autres salariés québécois syndiqués, les ententes signées en 2010 octroient un taux annuel moyen de croissance un peu plus important qu'en 2009 (2,1 % contre 1,9 %). Une hausse de la croissance est observée dans tous les secteurs analysés, à l'exception du secteur privé.
- ❑ Dans les ententes de 2010, 71,8 % de l'ensemble des autres salariés québécois syndiqués reçoivent une augmentation annuelle moyenne égale ou supérieure à 1,5 %. Cette proportion est légèrement plus élevée que celle notée en 2009 (67,3 %).

PERSPECTIVES SIMILAIRES POUR 2010 ET 2011

- ❑ Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les taux d'augmentation salariale moyens projetés pour l'ensemble des autres salariés québécois (syndiqués et non syndiqués, excluant les salariés de l'administration québécoise) sont de 2,0 % en 2010 et de 2,1 % en 2011.
- ❑ Les autres salariés québécois syndiqués verraient leurs échelles salariales s'accroître de 2,3 % en 2010 et de 2,2 % en 2011.
- ❑ Seul le secteur des entreprises publiques québécoises affiche une perspective de croissance notablement différente pour 2010 et 2011 ; une baisse de 0,6 point de pourcentage est en effet anticipée pour l'an prochain.
- ❑ Chez les salariés non syndiqués, les augmentations moyennes des échelles salariales (1,8 % pour 2010 et 2,0 % pour 2011) seraient moins élevées que celles des syndiqués pour ces deux années.
- ❑ Compte tenu des prévisions d'inflation, les salariés de tous les secteurs devraient connaître une croissance réelle positive en 2010. C'est la situation inverse qui devrait être observée en 2011 pour la plupart des salariés, à l'exception de ceux du secteur municipal.

Perspectives salariales pour 2010 et 2011¹ (en %)

	2010	2011 ²
Autres salariés québécois (ASQ) ³	2,0	2,1
ASQ syndiqués	2,3	2,2
Privé	2,3 ⁵	2,2
Entreprises publiques québécoises	2,7	2,1
Universitaire	2,8 ⁵	... ⁶
Municipal	2,4	2,5
Fédéral ⁵	1,6	... ⁶
Non-syndiqués	1,6 à 2,1	1,8 à 2,3
Croissance de l'IPC prévue	1,3	2,3

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
2. Les taux de représentativité de presque tous les secteurs sont inférieurs à 40 % en 2011 (sauf le secteur des entreprises publiques québécoises).
3. Les taux prévus pour l'administration québécoise n'étant pas connus, seuls les résultats pour l'ensemble des autres salariés québécois (et les divers secteurs le composant) sont disponibles.
4. Le taux de syndicalisation pour les autres salariés québécois est estimé à 35 % selon les données de l'*Enquête sur la population active* (EPA).
5. Le taux de représentativité de ce secteur est inférieur à 60 %.
6. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale dans ce secteur.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. La première partie compare les salaires, les avantages sociaux et la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois œuvrant dans les entreprises de 200 employés et plus. La comparaison est aussi effectuée avec différents secteurs du marché du travail : privé et « autre public » ainsi que les sous-secteurs de ce dernier (administrations municipale et fédérale, « entreprises publiques » et universitaire). Le point est également fait sur l'évolution des écarts salariaux de 2009 à 2010. La deuxième partie présente les tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Elle étudie la croissance salariale, sur la base des augmentations des structures salariales, et analyse les contextes économique et du marché du travail dans lesquels évolue la rémunération. De plus, elle rend compte des prévisions économiques et donne les perspectives salariales de l'Institut pour 2010 et 2011.

Avec l'information diffusée dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données et analyses facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

L'édition 2010 du rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* est téléchargeable sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante :

www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2010/RapRemune2010.pdf

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2010
ISBN 978-2-550-60478-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-60479-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail
et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384
Télécopieur : 514 876-1767

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca